

Mise en ligne le 18/11/2022

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

**Délibération n° 2022-114
Séance du 8 novembre 2022**

Sortie d'inventaire de quatre véhicules
ayant fait l'objet de sinistres

Le Bureau,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 27 octobre 2022, par lequel Monsieur le Président lui demande d'accepter les indemnités versées par SMACL Assurances à la suite de quatre sinistres, ainsi que la sortie de l'actif des quatre véhicules concernés,

Après en avoir délibéré

Article 1 : Accepte les indemnités versées par la compagnie d'assurance SMACL Assurances pour un montant total de 32 366, 67 € TTC.

Article 2 : Autorise la sortie d'actif des quatre véhicules suivants :

- Renault Twingo, immatriculé DP-690-RV
- Renault Kangoo, immatriculé EP-910-ZT
- Renault Twingo, immatriculé DP-266-RV
- Renault Master, immatriculé EN-471-QM.

Article 3 : Dit que la recette correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement du syndicat à l'article 775.

Le Président


François-Marie DIDIER